MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité

CERFA
N° 14734 * 04

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : __ __/__ __/__ __ __ __

Dossier complet le : __ __/__ __/__ __ __ __

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Projet de reamenagement de l'Anse Gerbal - PORT-VENDRES (66)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination
COMPAGNIE PORT-VENDRAISE

Raison sociale
Compagnie Port-Vendraise

N° SIRET
98158351100010

Type de société (SA, SCI...)
Societes

Représentant de la personne morale : ☐ Madame ☑ Monsieur

Nom
LE COZIC

Prénom(s)
Yann

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs., 41A	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☑ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☑ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prevoit le reamenagement du secteur de l'Anse Gerbal sur la commune de Port-Vendres (66). Ce projet comprend l'amenagement d'un parking superieur a 50 unites, mais egalement la demolition et la rehabilitation des batiments existants. Quelques espaces verts et plantations sont prevus.

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste a reamenager le secteur de l'Anse Gerbal sur la commune de Port-Vendres (66), Cela comprend la rehabilitation des batiments et de la voirie existants.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet comprend : des demolitions partielles, des reprises de dallages et voiries, une mise en place de structures metalliques (port a sec), une rehabilitation batiment existant et une reorganisation des reseaux. Il n'y aura pas d'extension sur zones naturelles et de remblaiement significatif en mer.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le projet dans sa phase d'exploitation conservera le meme type d'activite qu'en l'etat actuel, en rapport avec les activites portuaires. La phase d'exploitation du projet comprend egalement l'entretien des quelques espaces verts.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

ⓘ La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fait l'objet d'un permis d'amenager.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Emprise du projet : 1,7 ha	(1,7, ha)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité : Port-Vendres

Code postal : 66660 BP : Cedex :

Coordonées géographiques[1]

Long. : 3°11'25"E Lat. : 42°52'07"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Plan Local d'Urbanisme de Port-Vendres - Parcelle UD= zone d'activites liees a la fonction portuaire et a la mer

ⓘ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☑ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☑ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Cet ouvrage n'avait pas fait l'objet d'une evaluation environnementale.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

ⓘ Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☑	☐	La ZNIEFF marine 910010854 « Falaises de la Mauresque et de la Miranda », et la ZNIEFF continentale 910010834 « Versants littoraux et cote rocheuse des Alberes »
En zone de montagne ?	☐	☑	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☑	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☑	☐	Port-Vendres
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☑	☐	La zone d'etude est concernee par le Parc Naturel Marin du Golfe du Lion

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☑	☐	La commune possede un Plan d'exposition au bruit des aerodromes
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☑	☐	La zone d'etude est concernee par le site patrimonial remarquable de Port-Vendres.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☑	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☑	☐	La commune est couverte par un PPR Inondation, mouvement de terrain et submersion marine
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☑	☐	Approuve
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☑	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☑	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☑	
Dans un site inscrit ?	☐	☑	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☑	☐	La ZPS FR9112034 « Cap Bear - cap Cerbere » ; La ZSC FR9001481 « Cote rocheuse des Alberes » ; La ZSC FR9101482 « Posidonies de la cote des Alberes ».
D'un site classé ?	☐	☑	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☑	☐	Les nouveaux batiments seront raccordes aux reseaux d'eaux potables existants. Les differences de prelevements avec la situation actuelle seront negligeables.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☑	Aucun rejet direct n'est prevu dans les eaux souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☑	☐	Il y aura demolition de batiments existants. Les materiaux seront recycles.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☑	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☑	☐	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☑	Le projet se developpe sur un site deja tres urbanise. Les habitats a enjeux seront evites (falaises mediterraneennes) et les batiments seront inspectes avant d'etre evacues. L'ensemble des travaux demarreront en dehors des periodes sensibles.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☑	Le projet se developpe sur un site deja tres urbanise. Les falaises, habitats d'interet communautaire, seront evites. Les especes frequentant le site sont deja habituees a la presence de l'homme et aux activites du port.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☑	Le projet se developpe sur une zone quasiment integralement urbanisee.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☑	☐	Le projet est concerne par : - le risque radon (categorie 1) - le risque de transport de matieres dangereuses par voie routiere et voie ferre - le risque de rupture de digues et de barrages
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☑	☐	Le projet est concerne par : - Le risque d'inondation (par debordement de cours d'eau et submersion marine) - Le retrait-gonflement des sols argileux (exposition faible) - Le risque sismique (niveau 3)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	✔		Des deplacements seront lies a l'usage du parking et du port en general.
	Est-il source de bruit ?	✔		En phase de chantier, les travaux d'amenagements peuvent etre a l'origine de nuisances sonores. Celles-ci seront temporaires et respecteront les normes reglementaires. En phase d'exploitation, l'amenagement
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		✔	
	Engendre-t-il des odeurs ?	✔		En phase de chantier, les travaux d'amenagement du site peuvent etre sources d'odeurs. et impact est temporaire et negligeable car trop diffus pour constituer une gene. En phase d'exploitation, l'amenagement generera des
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		✔	
	Engendre-t-il des vibrations ?	✔		En phase de chantier, il est probable que les travaux occasionnent ponctuellement des vibrations. Cet impact est temporaire et localise. En phase d'exploitation, aucune vibration n'est attendue
	Est-il concerné par des vibrations ?		✔	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	✔		En phase chantier, les travaux se feront de jour. En phase d'exploitation, l'amenagement generera des emissions lumineuses liees a l'utilisation du site.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		✔	L'eclairage public de la ville sera source d'emissions lumineuses.
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	✔		En phase de chantier, la circulation des engins et les travaux d'amenagements existants peuvent generer des poussieres et leur fonctionnement sera source de rejets polluants. Ces rejets sont peu evitables, temporaires et non notables pour l'environnement. En phase d'exploitation, des deplacements seront lies a l'usage du site. Les incidences sur les emissions de polluants sont negligeables
	Engendre-t-il des rejets liquides ?		✔	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☑	☐	En phase chantier, les eaux de nettoyage des engins seront collectees sur une aire dediee. En phase d'exploitation du site, les eventuels effluents seront egalement traites.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☑	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☑	Le projet se localise en dehors de tout perimetre de protection de Monument Historique, de site inscrit ou classe.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☑	Le projet est un reamenagement du site. Les activites resteront globalement les memes qu'aujourd'hui.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet evite les falaises vegetalisees et limitera les travaux et les zones de chantier. Les engins veilleront a eviter les pollutions, notamment dans le milieu aquatique. Le demarrage des travaux se deroulera en dehors des periodes sensibles et les especes envahissantes presentes sur place seront gere convenablement.

7 Auto-évaluation (facultatif)

ⓘ Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié**.	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet	
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☑

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☑

Nom LE GALL

Prénom Clementine

Qualité du signataire Chargee d'etude environnementale - CRB Environnement

À Perpignan

Fait le 23-04-2026

Signature du (des) demandeur(s)